
États financiers du
Centre interuniversitaire
de recherche en analyse
des organisations (CIRANO)

31 mai 2023

| | |
|---|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1-3 |
| État des résultats | 4 |
| État de l'évolution des actifs nets | 5 |
| État de la situation financière..... | 6 |
| État des flux de trésorerie | 7 |
| Notes complémentaires..... | 8-12 |
| Annexe..... | 13 |

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) (le « CIRANO »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CIRANO au 31 mai 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du CIRANO conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du CIRANO à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le CIRANO ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du CIRANO.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du CIRANO.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du CIRANO à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le CIRANO à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 21 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | Notes | 2023 | 2022 |
|---|-------|------------------|-----------|
| | | \$ | \$ |
| Produits | | | |
| Subventions et contrats de recherche | | 2 231 339 | 2 628 961 |
| Subvention de fonctionnement | 3 | 1 000 000 | 1 000 000 |
| Cotisations | | 399 583 | 410 000 |
| Intérêts | | 153 412 | 23 822 |
| Autres | | 52 434 | 17 420 |
| | | 3 836 768 | 4 080 203 |
| Charges | | | |
| Frais d'infrastructure générale | | | |
| Ressources humaines | | 364 520 | 345 159 |
| Locaux et équipement | | 557 482 | 553 331 |
| Informatique | | 45 919 | 61 863 |
| Frais de bureau | | 22 228 | 24 569 |
| Honoraires | | 29 650 | 29 650 |
| Autres | | 19 087 | 5 262 |
| | | 1 038 886 | 1 019 834 |
| Frais d'activités de liaison et transfert | | | |
| Ressources humaines | | 415 748 | 275 808 |
| Conférences et publications | | 142 064 | 72 996 |
| Frais de diffusion – ministère des Finances (annexe) | | 122 242 | 238 071 |
| Frais de développement et de diffusion réinvestis | | (86 292) | (85 549) |
| Site Web | | 39 450 | 37 580 |
| Autres | | — | 55 |
| | | 633 212 | 538 961 |
| Projets et contrats de recherche | | | |
| Ressources humaines | | 1 470 104 | 1 297 580 |
| Contribution chaire CREEI | | 100 000 | 200 000 |
| Développement de projets | | 191 683 | 278 978 |
| Frais de déplacement | | 153 741 | 64 831 |
| Frais de développement et de diffusion | | 172 584 | 171 098 |
| Frais de développement et de diffusion réinvestis | | (86 292) | (85 549) |
| Informatique – logiciels et bases de données | | 175 302 | 148 515 |
| Autres | | 32 210 | 52 867 |
| | | 2 209 332 | 2 128 320 |
| | | 3 881 430 | 3 687 115 |
| (Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges | | (44 662) | 393 088 |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | | | 2022 | |
|---|-----------------------------|--------------------------------|--------------|-----------|-----------|
| | Investis en immobilisations | Affectations d'origine interne | Non affectés | Total | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| Solde au début | 39 062 | 618 551 | 1 464 319 | 2 121 932 | 1 728 844 |
| Insuffisance (excédent) des produits par rapports aux charges | (16 472)* | (184 182) | 155 992 | (44 662) | 393 088 |
| Acquisitions d'immobilisations | 17 449 | — | (17 449) | — | — |
| Affectations d'origine interne | — | 355 652 | (355 652) | — | — |
| Solde à la fin | 40 039 | 790 021 | 1 247 210 | 2 077 270 | 2 121 932 |

* Correspond à l'amortissement des immobilisations.

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
État de la situation financière
 au 31 mai 2023

| | Notes | 2023 | 2022 |
|--------------------------------|-------|------------------|-----------|
| | | \$ | \$ |
| Actif | | | |
| À court terme | | | |
| Encaisse | | 6 738 396 | 6 095 016 |
| Débiteurs et travaux en cours | 4 | 222 084 | 524 097 |
| Frais payés d'avance | | 24 456 | 14 845 |
| | | 6 984 936 | 6 633 958 |
| Immobilisations | 5 | 40 039 | 39 062 |
| | | 7 024 975 | 6 673 020 |
| Passif | | | |
| À court terme | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 7 | 606 277 | 464 041 |
| Produits et apports reportés | 8 | 4 341 428 | 4 087 047 |
| | | 4 947 705 | 4 551 088 |
| Engagements | 10 | | |
| Actifs nets | | | |
| Investis en immobilisations | | 40 039 | 39 062 |
| Affectations d'origine interne | 9 | 790 021 | 618 551 |
| Non affectés | | 1 247 210 | 1 464 319 |
| | | 2 077 270 | 2 121 932 |
| | | 7 024 975 | 6 673 020 |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| (Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges | (44 662) | 393 088 |
| Ajustement pour : | | |
| Amortissement des immobilisations | 16 472 | 13 303 |
| | (28 190) | 406 391 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement | | |
| Débiteurs et travaux en cours | 302 013 | (337 910) |
| Frais payés d'avance | (9 611) | (559) |
| Créditeurs et charges à payer | 142 236 | (190 483) |
| Produits et apports reportés | 254 381 | (150 378) |
| | 660 829 | (272 939) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations | (17 449) | (25 010) |
| Augmentation (diminution) nette de l'encaisse | 643 380 | (297 949) |
| Encaisse au début | 6 095 016 | 6 392 965 |
| Encaisse à la fin | 6 738 396 | 6 095 016 |

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) (le « CIRANO ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est exempté d'impôts sur les bénéfices. Il exerce principalement ses activités dans le développement de l'analyse scientifique des organismes stratégiques.

Ses objectifs sont les suivants :

- Le développement de l'analyse scientifique des organisations et des comportements stratégiques par l'établissement d'une équipe de recherche de haut niveau dans ce domaine;
- L'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité des entreprises et organisations québécoises par l'intensification de transferts universités-organisations dans le domaine de l'analyse scientifique des organisations et des comportements stratégiques : fécondation et transfert des connaissances et des résultats des recherches dans le but d'en assurer la concrétisation au sein des entreprises;
- Le développement de mécanismes de liaison et de transferts propres au domaine des sciences sociales (en particulier dans le domaine de l'analyse scientifique des organisations et des comportements stratégiques) entre les chercheurs universitaires, les gestionnaires et les praticiens dans les entreprises ainsi que les organisations;
- La formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en analyse scientifique des organisations et des comportements stratégiques.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Adoption des modifications apportées au chapitre 3400, « Produits »

Le 1^{er} juin 2022, le CIRANO a adopté les modifications du chapitre 3400, « Produits », du *Manuel de CPA Canada*, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si une entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du CIRANO.

Constatation des produits

Le CIRANO applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation sont constatés linéairement sur l'année visée par la cotisation.

Les revenus des contrats de recherche sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est déterminé en se basant sur les coûts engagés.

Les travaux en cours sont comptabilisés au moindre de leur valeur de facturation ou de leur valeur de réalisation nette.

Les services reçus à titre gratuit ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

Les primes de direction du personnel cadre sont ventilées avec les charges liées aux activités de liaison et transfert ainsi qu'avec les projets et les contrats de recherche. Cette répartition repose principalement sur le nombre d'heures consacrées à une fonction liée à l'activité.

De plus, des frais de développement et de diffusion variant de 15 % à 20 % de certains contrats avec des partenaires sont imputés au coût des projets et des contrats de recherche ainsi que réduits des frais d'infrastructure générale et des frais d'activités de liaison et transfert ou sont réinvestis dans les projets.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le CIRANO devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le CIRANO qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le CIRANO dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le CIRANO comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode suivante :

| | | |
|----------------------------------|-----------|------|
| Télécommunication et bureautique | Dégressif | 20 % |
| Mobilier et équipement | Dégressif | 20 % |
| Équipement informatique | Dégressif | 50 % |

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subvention de fonctionnement

En vertu d'une convention signée en novembre 2020, le gouvernement du Québec accorde une aide financière annuelle pour soutenir les activités du CIRANO pour une période de trois ans se terminant le 31 mars 2023. La continuité des activités du CIRANO dépend en grande partie de cette aide financière. Une nouvelle convention d'aide financière avec le gouvernement du Québec est prévue être signée au cours du prochain exercice.

4. Débiteurs et travaux en cours

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Travaux en cours | 74 949 | 112 005 |
| Cotisations, subventions et contrats de recherche | 117 080 | 366 277 |
| Taxes de vente | 30 055 | 45 815 |
| | 222 084 | 524 097 |

5. Immobilisations

| | 2023 | | | 2022 |
|----------------------------------|----------------|-----------------------------|-------------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Télécommunication et bureautique | 12 796 | 2 641 | 10 155 | 11 693 |
| Mobilier et équipement | 393 255 | 386 053 | 7 202 | 9 002 |
| Équipement informatique | 66 375 | 43 693 | 22 682 | 18 367 |
| | 472 426 | 432 387 | 40 039 | 39 062 |

La charge d'amortissement d'un montant de 16 472 \$ (13 303 \$ en 2022) est incluse dans le poste Locaux et équipement à l'état des résultats.

6. Avance bancaire

Le CIRANO dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 % (taux effectif de 5,00 % au 31 mai 2023), garantie par une subvention du ministère des Finances et par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des créances. La convention de crédit est renégociable annuellement.

7. Crédoiteurs et charges à payer

| | 2023 | 2022 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 500 397 | 385 678 |
| Vacances et salaires courus | 105 880 | 78 363 |
| | 606 277 | 464 041 |

8. Produits et apports reportés

| | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Subventions et contrats de recherche | 4 235 386 | 4 002 880 |
| Cotisations | 106 042 | 84 167 |
| | 4 341 428 | 4 087 047 |

8. Produits et apports reportés (suite)

Variation des subventions et contrats de recherche reportés

| | 2023 | 2022 |
|--|--------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 4 002 880 | 4 153 258 |
| Apports et contrats reçus | 1 326 777 | 873 049 |
| Apports et contrats de recherche constatés aux résultats | (1 094 271) | (1 023 427) |
| Solde à la fin | 4 235 386 | 4 002 880 |

9. Affectations d'origine interne

Les actifs nets grevés d'affectations d'origine interne sont constitués de fonds réservés aux fins de recherches futures pour un montant de 682 750 \$ (521 691 \$ en 2022), provenant d'excédents des produits sur les charges réalisées sur certains contrats de recherche ou d'allocations de l'administration du CIRANO affectées aux différents groupes de recherche et de 107 271 \$ (96 860 \$ en 2022) pour des congés de maladie et de maternité.

En 2023, la direction a affecté la somme de 355 652 \$ (158 000 \$ en 2022) à même les surplus de fonctionnement des fonds non affectés.

| | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Recherches futures | 682 750 | 521 691 |
| Congés de maladie et de maternité | 107 271 | 96 860 |
| | 790 021 | 618 551 |

10. Engagements

Le CIRANO s'est engagé, en vertu d'un contrat de location échéant le 31 mai 2024, à verser une somme de 529 892 \$ pour des locaux.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Le CIRANO a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

Annexe

Exercice terminé le 31 mai 2023

| | 2023 | 2022 |
|--|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Frais de diffusion – ministère des Finances | | |
| Ressources humaines | 90 292 | 124 011 |
| Honoraires | 16 140 | 99 015 |
| Fournitures | 320 | 14 045 |
| Frais de déplacement | 140 | — |
| Autres frais | 15 350 | 1 000 |
| | 122 242 | 238 071 |